

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

PLAN DE MANDAT COMMUNAUTAIRE
2020-2026

BILAN DE MI-MANDAT

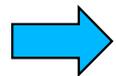
HAUT PAYS DU VELAY *communauté*

PLAN DE MANDAT

PLAN DE MANDAT

Méthodologie pour l'établir :

- 4 séminaires des Maires
- 8 commissions internes CCPM
- 1 Conseil Communautaire spécifique



approbation par délibération du 22 mars 2021

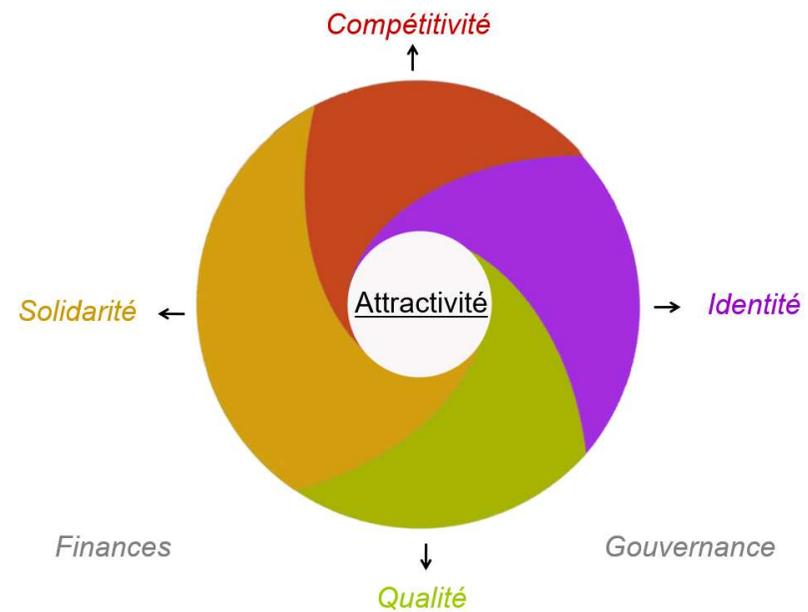
PLAN DE MANDAT

Un axe stratégique :

➔ l'attractivité

Décliné en :

- 6 objectifs stratégiques
- 40 orientations
- 171 actions



PLAN DE MANDAT

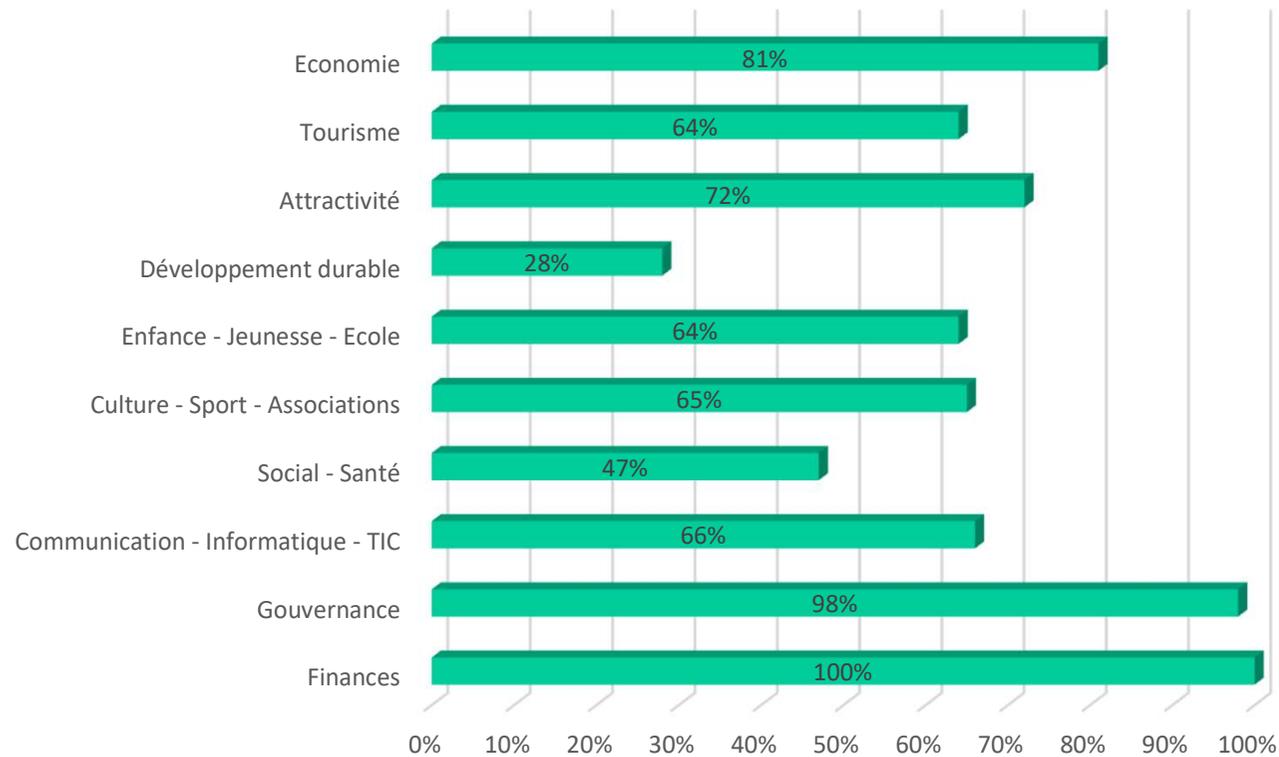
Un avancement rapide :

- 2020 : 12% d'avancement
- 2021 : 33% d'avancement
- 2022 : 46% d'avancement
- septembre 2023 : 64% d'avancement



PLAN DE MANDAT

Un avancement inégal :



HAUT PAYS DU VELAY

communauté

REFLEXIONS

PLAN DE MANDAT

Base de réflexion du Bureau : depuis 2020, quels éléments de contexte ont changé ?

- ➡ développement durable prégnant (ZAN...)
- ➡ coût des énergies
- ➡ baisse des marges financières de la CC
- ➡ « égoïsme » renaissant (chacun pour soi)

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

MODE DE LECTURE DU DOCUMENT

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

ECONOMIE

4 ORIENTATIONS :

- CONFIRMER LA COMPETITIVITE ECONOMIQUE
DU TERRITOIRE

- DEVELOPPER LE DYNAMISME COMMERCIAL ET
DES SERVICES DU TERRITOIRE
 - SOUTENIR L'AGRICULTURE
AVEC DES ACTIONS CIBLEES

 - ACCOMPAGNER LA FILIERE BOIS
DANS UNE DEMARCHE COLLECTIVE

CONFIRMER LA COMPETITIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

1- Continuer l'aménagement de zones d'activités (Dunières, Montfaucon, Montregard, Riotord et St-Romain) dans le respect du foncier agricole et du cadre naturel



2- Travailler sur le foncier (foncier d'échange, partenariat avec SAFER, adhésion à un établissement public foncier...)



3- Revoir la politique de prix de vente des terrains aménagés



4- Mettre en place des règles strictes de densification des zones (coefficient de constructibilité)



5- Maintenir les aides financières de la collectivité (immobilier d'entreprises, fonds d'intervention local, soutien au prêt d'honneur)



6- Réaliser un inventaire des friches industrielles et participer à leur résorption

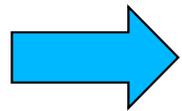


7- Réunir annuellement les entreprises du territoire



CONFIRMER LA COMPETITIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

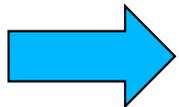
2- Travailler sur le foncier (foncier d'échange, partenariat avec SAFER, adhésion à un établissement public foncier...)



« Foncier d'échange : action à maintenir (à voir au cas par cas - risque d'être en concurrence avec les agriculteurs) »
CC : OK (au cas par cas)



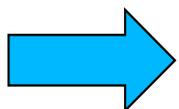
6- Réaliser un inventaire des friches industrielles et participer à leur résorption



« A vérifier la transmission de l'état des lieux aux Communes pour validation »
CC : diagnostic établi individuellement avec chaque Commune puis présenté en Commission « économie ». A retransmettre



7- Réunir annuellement les entreprises du territoire



« A maintenir, mais à trouver une thématique (avec peut être intervention d'une personne extérieure) et à voir quel rythme au moins une avant la fin du mandat avec présentation du bilan des actions de la comcom en matière d'économie »
CC : OK (thématique à trouver + invité)



DEVELOPPER LE DYNAMISME COMMERCIAL ET DES SERVICES DU TERRITOIRE

1- Conforter l'aide financière de la collectivité à l'amélioration des pas de portes commerciaux



2- Mettre en place des outils règlementaires pour éviter de perdre des pas de portes commerciaux (urbanisme)



3- Créer un partenariat fort avec les associations de commerçants communales (création d'un réseau, animation commerciale, développement du numérique, environnement, formation, lien avec les producteurs locaux...)



4- Accompagner la réalisation d'espaces commerciaux publics (boutique éphémère, commerce à l'essai...)



5- Accompagner l'émergence d'espaces de coworking dans les Communes

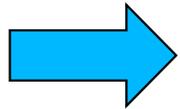


6- Redonner aux Communes la compétence « maison de services au public » pour davantage de proximité



DEVELOPPER LE DYNAMISME COMMERCIAL ET DES SERVICES DU TERRITOIRE

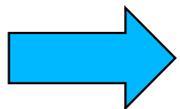
1- Conforter l'aide financière de la collectivité à l'amélioration des pas de portes commerciaux



« A définir un budget d'accompagnement »

CC : OK (budget sans plafond limitatif)

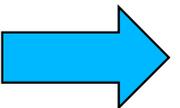
2- Mettre en place des outils règlementaires pour éviter de perdre des pas de portes commerciaux (urbanisme)



« Besoin d'une formalisation du processus de consultation de la ccpm »

CC : à travailler

3- Créer un partenariat fort avec les associations de commerçants communales (création d'un réseau, animation commerciale, développement du numérique, environnement, formation, lien avec les producteurs locaux...)



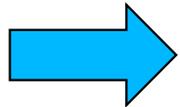
« Aller à l'encontre des commerçants de la comcom + prévoir une réunion avec les présidents des associations commerçants pour définir des actions communes »

CC : OK (prévu)

DEVELOPPER LE DYNAMISME COMMERCIAL ET DES SERVICES DU TERRITOIRE



5- Accompagner l'émergence d'espaces de coworking dans les Communes



« Deux communes concernées : Dunières (pas de financement ccpm, - gestion communale) et St-Romain (co work pour profession para médicale et bien être - gestion privée) + Montfaucon mais plus en mise à disposition de locaux. Peut être qu'il a manqué un peu de concertation à l'échelle de la ccpm. »

CC : OK (manque concertation)

SOUTENIR L'AGRICULTURE AVEC DES ACTIONS CIBLEES

1- Maintenir l'aide financière à la remise en culture des parcelles boisées



2- Accompagner le développement des circuits courts (Programme Alimentaire de Territoire du Pays, acheter en partie « local » pour les repas des collectivités...)



3- Organiser une rencontre annuelle avec les référents agricoles (Chambre d'Agriculture, représentants agricoles locaux...)



4- Conforter les espaces agricoles dans les documents d'urbanismes communaux (position communautaire)



5- Disposer d'un outil de veille du foncier agricole (en lien avec la SAFER)



6- Accompagner les projets de reprise de ferme

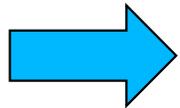


SOUTENIR L'AGRICULTURE AVEC DES ACTIONS CIBLÉES

1- Maintenir l'aide financière à la remise en culture des parcelles boisées



Besoin de précision sur la réglementation des chemins ruraux et notamment les questions d'élargissement (un spécialiste AMRF nationale) en réflexion de mettre un « fonds de concours » pour ce type de travaux déjà éligible (remarque de Gilles JURY). Peu de consommation de la ligne budgétaire sur l'aide au secteur agricole. Dans les actions, réalisées, à rappeler l'aide aux agriculteurs en situation difficile (assoc solidarité paysanne).

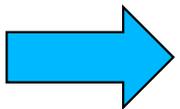


CC : à travailler (élargissement chemins) -> formation à prévoir / OK (fonds de concours pour chemins) / OK (consommation ligne budgétaire agricole)

2- Accompagner le développement des circuits courts (Programme Alimentaire de Territoire du Pays, acheter en partie « local » pour les repas des collectivités...)



« Cuisine centrale de Dunières : un prestataire privé (newrest) fait les repas dans les locaux. Sont livrés privé St romain et public Dunières et collège. Réalité du besoin pour aller plus loin ? On laisse voir comment cela évolue. 400 repas /jour mais que 30 % peuvent être livrés à l'extérieur. Repas 3,9 euros



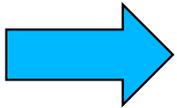
CC : OK (suivi dossier)

SOUTENIR L'AGRICULTURE AVEC DES ACTIONS CIBLÉES

3- Organiser une rencontre annuelle avec les référents agricoles
(Chambre d'Agriculture, représentants agricoles locaux...)



« Au moins une avant la fin du mandat. problème : pas de remontée de la part des responsables locaux en partenariat avec la chambre d'agriculture. Idée de proposer des permanences délocalisées (PAC) sur le secteur de la ccpm.

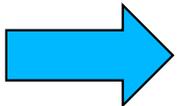


CC : OK (permanences délocalisées)

5- Disposer d'un outil de veille du foncier agricole (en lien avec la SAFER)



« Problème de manque de temps des communes pour se positionner. Les communes ont en même temps les notifications du notaire et la SAFER. A vérifier que toutes les communes ont bien les infos (St Bonnet ne semble pas avoir les notifications) »

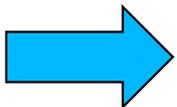


CC : OK (voir cas St-Bonnet)

6- Accompagner les projets de reprise de ferme



« Pb peu de repreneur ou pour des petites surfaces, pas en rapport avec les volumes qui se vendent. Voir avec la ch d'agri pour faire une réunion d'info dans les locaux de la comcom sur les possibilités de cession »



CC : OK (réunion chambre d'agriculture)

ACCOMPAGNER LA FILIERE BOIS DANS UNE DEMARCHE COLLECTIVE

1- Réaliser une carte de boisement à l'échelle intercommunale



2- Participer avec d'autres CC voisines à la mise en place d'une animation collective sur la forêt (en lien avec le CNPF)

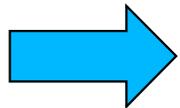


3- Avoir des règlements communs au niveau forestier : distances de reculement pour les plantations, règles d'utilisation des pistes forestières...



ACCOMPAGNER LA FILIÈRE BOIS DANS UNE DEMARCHE COLLECTIVE

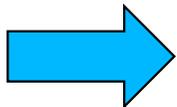
2- Participer avec d'autres CC voisines à la mise en place d'une animation collective sur la forêt (en lien avec le CNPF)



« A voir avec le technicien les actions de coordination pour communiquer sur les aides et autres dispositifs + A voir si assoc des communes forestières, crpf et autre peuvent nous aider à définir une stratégie »

CC : OK (point à faire avec le technicien) + OK (creuser pour trouver un accompagnement pour stratégie forestière : Association des Communes Forestières ?)

3- Avoir des règlements communs au niveau forestier : distances de reculement pour les plantations, règles d'utilisation des pistes forestières...



« Mod'Op A faire dans les meilleures délais : collationner tous les arrêtés déjà existants »

CC : OK (réunions calées)

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

TOURISME

4 ORIENTATIONS :

- ETRE UN TERRITOIRE REFERENCE DES VOIES VERTES EN AUVERGNE – RHÔNE-ALPES
- DEVELOPPER L'OFFRE DE PLEINE NATURE (ACTIVITES ET HEBERGEMENTS)
- DEVELOPPER L'ANIMATION TOURISTIQUE
- AMELIORER L'INFORMATION TOURISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

ETRE UN TERRITOIRE REFERENCE

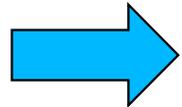
DES VOIES VERTES EN AUVERGNE — RHÔNE-ALPES

- 1- Achever l'aménagement de l'itinéraire Via Fluvia (Tracol) 
- 2- Développer l'offre des prestataires le long de l'itinéraire (auberge à Oumey à Raucoules, gîte de la voie verte à Dunières...) 
- 3- Etudier le raccordement des Communes du territoire non traversée par la voie verte (signalétique, usage, qualité...) 
- 4- Accentuer la promotion de l'itinéraire via l'Entente 
- 5- Etre acteur des projets de voie verte limitrophes : Dunières-Firminy (vigilance sur le maintien du vélorail) + Haut-Lignon 
- 6- Développer la location sur le territoire de mobilités touristiques (vélos électriques, trottinettes électriques...) 

ETRE UN TERRITOIRE REFERENCE

DES VOIES VERTES EN AUVERGNE — RHÔNE-ALPES

1- Achever l'aménagement de l'itinéraire Via Fluvia (Tracol)

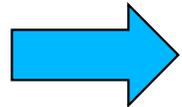


« Etude se passe bien, peu de chauve-souris identifiées, mais à voir l'hiver + Plus gros pb le tunnel, à voir si l'huissier a envoyé son rapport »

CC : OK (étude chauves-souris) + en cours (désordres tunnel)



3- Etudier le raccordement des Communes du territoire non traversée par la voie verte (signalétique, usage, qualité...)

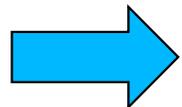


« A revoir schéma départemental pour Montregard et St-Romain »

CC : à revoir avec Montregard et St-Romain



4- Accentuer la promotion de l'itinéraire via l'Entente



« A définir notre position pour le financement du nouveau plan Massif on passe de 3 000 €/an à environ 11 000 /an + départ de Mélanie

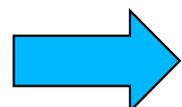
Combette, nécessité de recruter une nouvelle personne + A voir les offres existantes et les possibilités pour développer le camping chez l'habitant »

CC : fait (financement) + OK (nouvelle animatrice recrutée)

+ à étudier (bivouac chez particulier -> état des lieux par OT)



6- Développer la location sur le territoire de mobilités touristiques (vélos électriques, trottinettes électriques...)



« On abandonne la présence humaine et la location de vélo à Oumey
On propose une information touristique sur le site d'Oumey mais en numérique (QR Code ou autre) »

CC : OK à faire



DEVELOPPER L'OFFRE DE PLEINE NATURE (ACTIVITES ET HEBERGEMENTS)



1- Aménager un espace de baignade sur le territoire (plage, pique-nique, jeux, balade...)



2- Aménager une aire de loisirs à St-Romain (arrivée du vélorail)



3- Valoriser le site du Felletin à St-Julien (en lien avec la CA d'Annonay)



4- Créer une « route touristique des points de vue »



5- Créer une « boucle cyclo des huit clochers »



6- Développer la promotion touristique de nos aires de camping-car



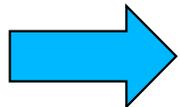
7- Conforter la promotion de nos chemins de randonnée (PR – GR – VTT – station trail)



8- Soutenir le développement du train touristique et réfléchir à sa restructuration financière (entrée de nouvelles collectivités)

DEVELOPPER L'OFFRE DE PLEINE NATURE (ACTIVITES ET HEBERGEMENTS)

1- Aménager un espace de baignade sur le territoire (plage, pique-nique, jeux, balade...)

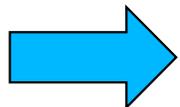


« On repositionne le projet sans évoquer la notion de baignade
On laisse la compétence aux deux communes Riotord et Dunières à voir
cependant comment la ccpm peut aider »

**CC : OK (abandon projet baignade + soutien Commune création
espace de loisirs -> ingénierie + fonds de concours)**



3- Valoriser le site du Felletin à St-Julien (en lien avec la CA d'Annonay)

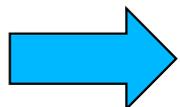


« Un propriétaire à Bellevue en attente de proposition. A voir avec qui on
peut travailler pour mettre en avant la gestion de la forêt. Mettre en valeur
le Petit Felletin avec création d'un chemin en boucle. Voir possibilité de
pré-signalétique routière pour indiquer Bellevue.

CC : OK (réunion d'avancement faite)



4- Créer une « route touristique des points de vue »



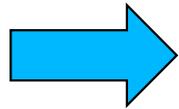
« A faire un retour aux communes de ce qui a été retenu et les
aménagements prévus »

CC : OK (à faire)



DEVELOPPER L'OFFRE DE PLEINE NATURE (ACTIVITES ET HEBERGEMENTS)

5- Créer une « boucle cyclo des huit clochers »

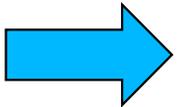


« Plan de communication à prévoir »

CC : OK



6- Développer la promotion touristique de nos aires de camping-car

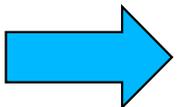


« En attente de la présentation d'un plan de communication - Mais pas à Raucoules !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!..

CC : OK (plan communication)



7- Conforter la promotion de nos chemins de randonnée (PR – GR – VTT – station trail)

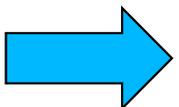


« A voir la station trail à renforcer, pas de AP et travailler en collaboration avec les autres epci et mddt »

CC : OK (station trail) + OK (collaboration avec structures voisines)



8- Soutenir le développement du train touristique et réfléchir à sa restructuration financière (entrée de nouvelles collectivités)



« Pas d'extension de la ligne vers Devesset »

CC : OK



DEVELOPPER L'ANIMATION TOURISTIQUE

1- Favoriser l'émergence d'événementiels à vocation communautaire avec un fort impact territorial (appel à projet)



2- Renforcer la communication des principales animations du territoire



3- Proposer des activités originales : « enquête game » (qui a volé les tableaux flamands ? + circuits découverte)



4- Mettre en place un planning annuel des animations locales (à but informatif)

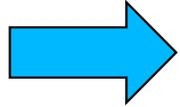


5- Doter l'Office de Tourisme d'un budget « promotion touristique » : publications, salons... (notamment avec la Maison du Tourisme)



DEVELOPPER L'ANIMATION TOURISTIQUE

1- Favoriser l'émergence d'événementiels à vocation communautaire avec un fort impact territorial (appel à projet)



« Laisser la main aux communes »

CC : OK



AMELIORER L'INFORMATION TOURISTIQUE SUR LE TERRITOIRE

1- Installer des panneaux touristiques sur chaque point touristique du territoire (informations – carte)



2- Développer l'information touristique dans les Mairies (relais, formation, dépliants...)



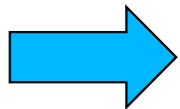
3- Développer le numérique



AMELIORER L'INFORMATION TOURISTIQUE SUR LE TERRITOIRE



1- Installer des panneaux touristiques sur chaque point touristique du territoire (informations – carte)

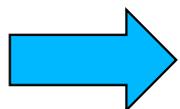


« Faire un état des lieux des points méritant une présentation y compris sur la signalétique routière »

CC : OK (carte touristique prête – lichemiale + travail sur signalétique routière)



2- Développer l'information touristique dans les Mairies (relais, formation, dépliants...)

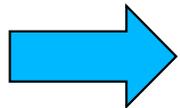


« A travailler bornes, écran, qr codes,...présentoir brochures en cohérence avec l'identité territoriale »

CC : OK (à travailler)



3- Développer le numérique



« A raccrocher avec les slides précédentes »

CC : OK (à travailler)

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

ATTRACTIVITE

4 ORIENTATIONS

- ENCOURAGER LA RENOVATION DE L'HABITAT
SUR LE TERRITOIRE
- AMELIORER SIGNIFICATIVEMENT
LE CADRE DE VIE DANS LES BOURGS
- PROPOSER DES OFFRES DE MOBILITE
ADAPTEES AU TERRITOIRE
- ACCOMPAGNER LES COMMUNES
AU NIVEAU TECHNIQUE

ENCOURAGER LA RENOVATION L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE

1- Mener une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (rénovation des logements)



2- Poursuivre l'objectif de rénovation thermique des logements (« Habitat Mieux »)



3- Résorber l'habitat insalubre sur le territoire



4- Lutter règlementairement contre la vacance de l'habitat dans les bourgs (urbanisme, fiscalité...)



5- Mettre en place des dispositifs techniques, juridiques et financiers pour accompagner la requalification des ilots d'habitats dégradés (démolition, accompagnement individualisé, recours à un architecte-conseil, partenariat public-privé, adhésion EPF...)



6- Instituer au niveau communautaire une aide à la rénovation des façades

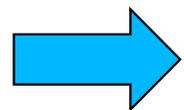


7- Initier des actions collectives (salon des artisans, concours fleurissement...)



ENCOURAGER LA RENOVATION L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE

1- Mener une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (rénovation des logements)

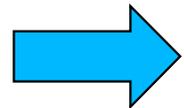


« Début de la mise en œuvre décalée en mars 2024 + A prévoir une communication commune pour mettre dans les bulletins communaux »

CC : OK (planning + communication)



2- Poursuivre l'objectif de rénovation thermique des logements (« Habitat Mieux »)

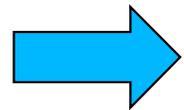


« A faire un bilan du programme Habité Mieux »

CC : OK



5- Mettre en place des dispositifs techniques, juridiques et financiers pour accompagner la requalification des ilots d'habitats dégradés (démolition, accompagnement individualisé, recours à un architecte-conseil, partenariat public-privé, adhésion EPF...)



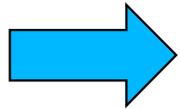
« A préciser : la formalisation SEM et SPL du Velay : Communautaire ou commune ? + A refaire : une visite à Craponne »

CC : Commune (SEM-SPL Velay) + OK (visite Craponne)



ENCOURAGER LA RENOVATION L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE

7- Initier des actions collectives (salon des artisans, concours fleurissement...)



« Inciter les communes à s'inscrire pour le concours des villes et villages fleuris ? + Salon des artisans à faire en lien avec l'OPAH »

CC : OK (fleurissement) + OK (salon des artisans -> bien définir l'objectif)

AMELIORER SIGNIFICATIVEMENT LE CADRE DE VIE DANS LES BOURGS

1- Faire appliquer les lignes directrices édictées par l'étude communautaire des centres-bourgs (présentation pour avis des projets communaux devant la commission « attractivité » et associer Président + Vice-Président + technicien lors des réunions de travail avec les maîtres d'oeuvre)



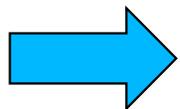
2- Mettre en place un fonds de concours au bénéfice des Communes dédié à cette thématique avec un financement maximal :

- * aménagement des espaces publics
- * entrées de ville (embellissement, fleurissement, enfouissement des réseaux...)



AMELIORER SIGNIFICATIVEMENT LE CADRE DE VIE DANS LES BOURGS

1- Faire appliquer les lignes directrices édictées par l'étude communautaire des centres-bourgs (présentation pour avis des projets communaux devant la commission « attractivité » et associer Président + Vice-Président + technicien lors des réunions de travail avec les maîtres d'oeuvre)

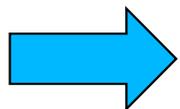


« A associer le VP référent, pour prendre connaissance du projet »
CC : OK

2- Mettre en place un fonds de concours au bénéfice des Communes dédié à cette thématique avec un financement maximal :



- * aménagement des espaces publics
- * entrées de ville (embellissement, fleurissement, enfouissement des réseaux...)



« Fonds de concours : report des fonds non consommés à fin 2024 pour un nouveau fond 2025/2027 »
CC : OK (report par Commune)

PROPOSER DES OFFRES DE MOBILITE ADAPTEES AU TERRITOIRE

1- Laisser la compétence « mobilités » à la Région (loi LOM)



2- Réfléchir à proposer une offre de transport à la demande adaptée aux besoins du territoire :

- * prêt d'un véhicule aux associations
- * prêt aux centres de loisirs
- * desserte de services (santé, marchés...)



3- Développer la communication sur l'offre en autostop sécurisé « Mobi'Pouce » (avec le Pays)



4- Développer le covoiturage sur le territoire : signalisation, communication... (avec le Pays)



5- Etre acteur du futur schéma départemental cyclable (mobilités douces)

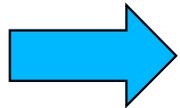


PROPOSER DES OFFRES DE MOBILITE ADAPTEES AU TERRITOIRE



2- Réfléchir à proposer une offre de transport à la demande adaptée aux besoins du territoire :

- * prêt d'un véhicule aux associations
- * prêt aux centres de loisirs
- * desserte de services (santé, marchés...)



« Pour les deux premiers points Ok, pour le troisième à voir et bien définir les modalités de fonctionnement »

CC : OK (vigilance pour la desserte de services)



Nouvelle action : développer les bornes électriques pour vélo, pour la comcom et les communes

CC : OK (CC: voie verte + Communes : centres-bourgs)

ACCOMPAGNER LES COMMUNES AU NIVEAU TECHNIQUE

1- Mettre en place un fonds de concours spécifique « voirie »



2- Initier une concertation entre toutes les parties dans les projets de contournement poids-lourds en réflexion sur le territoire (Dunières + Montfaucon / Montregard)



3- Evaluer le dispositif de vidéoprotection communautaire existant et réfléchir à son développement



4- Compléter le parc mutualisé de matériels communautaires (broyeuse de végétaux, radar pédagogique...)

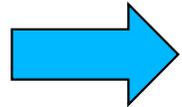


5- Proposer une trame commune pour l'information touristique sur le petit patrimoine communal



ACCOMPAGNER LES COMMUNES AU NIVEAU TECHNIQUE

1- Mettre en place un fonds de concours spécifique « voirie »

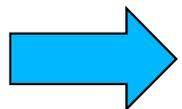


« Prévoir bascule des soldes 2023 des fonds de concours voirie sur les fonds de concours attractivité »

CC : OK (report par Commune)



2- Initier une concertation entre toutes les parties dans les projets de contournement poids-lourds en réflexion sur le territoire (Dunières + Montfaucon / Montregard)

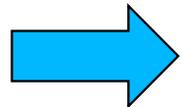


« Ca suit son cours mais étude stationnement et commerce local en option »

CC : OK



3- Evaluer le dispositif de vidéoprotection communautaire existant et réfléchir à son développement



« A voir la position de la Région sur les entrées du département »

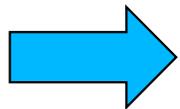
CC : OK (à faire)



ACCOMPAGNER LES COMMUNES AU NIVEAU TECHNIQUE



4- Compléter le parc mutualisé de matériels communautaires (broyeuse de végétaux, radar pédagogique...)

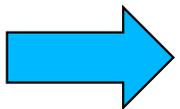


« Attente de retour des communes pour le broyeur »

CC : OK (en cours)



5- Proposer une trame commune pour l'information touristique sur le petit patrimoine communal



« A raccrocher au tourisme »

CC : OK (trame à proposer + diagnostic du petit patrimoine concerné)

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

DEVELOPPEMENT DURABLE

4 ORIENTATIONS

- METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE PERFORMANTE DANS LE DOMAINE DE L'EAU
- ETRE UN TERRITOIRE JUSTE ET RESPONSABLE EN MATIERE DE DECHETS
- AVOIR UNE DEMARCHE AMBITIEUSE SUR L'ENERGIE
- ETRE UN TERRITOIRE RECONNU DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE PERFORMANTE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

1- Maintenir la qualité des rivières du territoire (avec l'EPAGE) : qualité de l'eau, risque inondation, patrimoine hydraulique...



2- Agir sur la préservation locale de la ressource en eau :

- * réduire les fuites dans les réseaux AEP (diagnostics communaux)
- * encourager la récupération des eaux de pluie (aide financière)
- * réfléchir à la réalisation de retenues collinaires



3- Préparer la prise des compétences « eau » et « assainissement » :

- * achèvement des diagnostics communaux au plus tôt
- * début du travail de préparation : 2024 (au plus tard)



4- Accompagner la remise aux normes des assainissements individuels

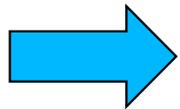


5- Communiquer auprès du public : zone humide St-Romain (écoles), assainissements individuels...



METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE PERFORMANTE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

1- Maintenir la qualité des rivières du territoire (avec l'EPAGE) : qualité de l'eau, risque inondation, patrimoine hydraulique...



« A prévoir la mise en place de la taxe GEMAPI de manière progressive et dans la perspective de continuer à financer l'arrachage de la renouée du Japon »

CC : OK (à travailler)

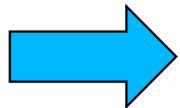
2- Agir sur la préservation locale de la ressource en eau :



* réduire les fuites dans les réseaux AEP (diagnostics communaux)

* encourager la récupération des eaux de pluie (aide financière)

* réfléchir à la réalisation de retenues collinaires



« Retenue collinaire pas de besoin en local + Récupérateur d'eaux, cela se fait naturellement; A voir avec agence de l'eau si AAP pour des citernes à l'échelle d'une commune + Possibilité de financement du SDIS et de l'ETAT pour des réserves feux de forêts et habitation »

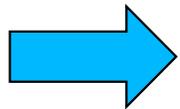
CC : OK (pas besoin de retenue collinaire) + OK (récupération d'eau -> voir avec l'AELB) + OK (réserve incendie forêt -> voir avec SDIS et Etat)

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE PERFORMANTE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

3- Préparer la prise des compétences « eau » et « assainissement » :

* achèvement des diagnostics communaux au plus tôt

* début du travail de préparation : 2024 (au plus tard)

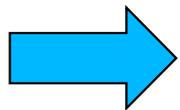


« Ca suit son cours »

CC : OK



4- Accompagner la remise aux normes des assainissements individuels

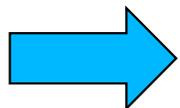


« A suivre en fonction de l'évolution des compétences de la SPL et faire une veille sur les financements de l'ALB »

CC : OK (suivi à faire)



5- Communiquer auprès du public : zone humide St-Romain (écoles), assainissements individuels...



« CEN attente de proposition pour la valorisation de la zone humide + Assainissement à communiquer si des aides »

CC : OK (zone humide St-Romain + ANC)



ETRE UN TERRITOIRE JUSTE ET RESPONSABLE

EN MATIERE DE DECHETS

1- Mettre en place une fiscalité juste sur les déchets :

- * taxe incitative à amplifier sur le SICTOM entre Monts et Vallées
- * taxe incitative à instituer sur le SICTOM Velay Pilat
- * redevance spéciale à mettre en place sur le territoire pour les professionnels



2- Développer la communication sur les déchets et le tri (en lien avec les SICTOM) : écoles, grand public...



3- Favoriser la collecte des encombrants (une fois par an dans les centres-bourgs)



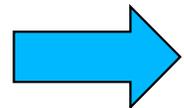
4- Améliorer l'insertion paysagère des écopoints (enterrer un écopoint par Commune)



ETRE UN TERRITOIRE JUSTE ET RESPONSABLE EN MATIERE DE DECHETS

1- Mettre en place une fiscalité juste sur les déchets :

- * taxe incitative à amplifier sur le SICTOM entre Monts et Vallées
- * taxe incitative à instituer sur le SICTOM Velay Pilat
- * redevance spéciale à mettre en place sur le territoire pour les professionnels

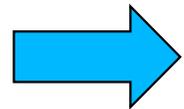


« Poursuite de l'ambition d'augmenter la TEOMi »

CC : OK (sur SEMEV uniquement)



2- Développer la communication sur les déchets et le tri (en lien avec les SICTOM) : écoles, grand public...



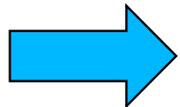
« Exiger du SICTOM une meilleure communication sur la gestion des déchets compostables + Se fixer des objectifs plus ambitieux »

CC : OK



ETRE UN TERRITOIRE JUSTE ET RESPONSABLE EN MATIERE DE DECHETS

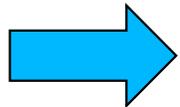
3- Favoriser la collecte des encombrants (une fois par an dans les centres-bourgs)



« Se rapprocher de l'armée du salut pour organiser ce type de collecte »
CC : OK



4- Améliorer l'insertion paysagère des écopoints (enterrer un écopoint par Commune)



« En cours »
CC : OK



AVOIR UNE DEMARCHE AMBITIEUSE SUR L'ENERGIE

1- Favoriser la sobriété énergétique (isolation)



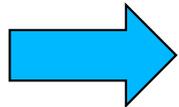
2- Etre favorable aux énergies renouvelables adaptées au territoire

- * photovoltaïque (bâtiments publics et agricoles)
- * bois énergie
- * hydraulique



AVOIR UNE DEMARCHE AMBITIEUSE SUR L'ENERGIE

1- Favoriser la sobriété énergétique (isolation)



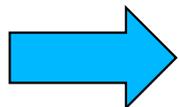
« Finir les remontées des communes; Groupement de commandes en fonction des opportunités mais pas systématique + Eclaircir les demande de la Banque des Territoires »

CC : OK (remontées communes et non systématique -> bilan à faire avant poursuite) + OK (ce n'est pas une demande BdT mais de certains financeurs : ADEME en lien avec le COT et dans le cadre d'une bonne gestion)

2- Etre favorable aux énergies renouvelables adaptées au territoire



- * photovoltaïque (bâtiments publics et agricoles)
- * bois énergie
- * hydraulique



« A suivre + Zone accélération, à voir si un projet communautaire à identifier, besoin de précision »

CC : OK (zones d'accélération définies au niveau communal + quel éventuel projet ?)

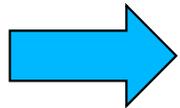
ETRE UN TERRITOIRE RECONNU DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

- 1- Etre un acteur impliqué dans la mise en place du Plan Climat Air Energie et du Territoire à Energie Positive réfléchis au niveau du Pays 
- 2- Faire des collectivités locales des prescripteurs de bonnes pratiques (eau, déchets, énergies...) 
- 3- Initier des rencontres avec les personnes ressources du territoire et diffuser les bonnes pratiques 
- 4- Réfléchir au développement de l'économie circulaire avec les professionnels (entreprises et agriculteurs) : matières premières, déchets... 
- 5- Diffuser une communication positive sur la sobriété environnementale : énergies, déchets, eau... (brochure, digitale...) 
- 6- Organiser une journée participative « campagne propre » sur le territoire 
- 7- Proposer des achats groupés (mousseurs de robinets, récupérateur d'eau de pluie...) 

ETRE UN TERRITOIRE RECONNU

DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

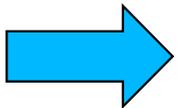
1- Etre un acteur impliqué dans la mise en place du Plan Climat Air Energie et du Territoire à Energie Positive réfléchis au niveau du Pays



« Ca suit son cours + prendre rdv avec le COT »

CC : OK (suite au retour des Communes sur les travaux énergétiques)

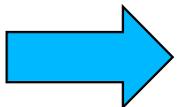
2- Faire des collectivités locales des prescripteurs de bonnes pratiques (eau, déchets, énergies...)



« Eau, tous les schémas réalisés, objectifs ALB ok, + Energie audit des bâtiments comcom et communes, réseau de chaleur, led + Par contre être meilleur sur la communication à partir d'un bilan à faire + travaux d'amélioration énergétique de la piscine prévus en 2024 »

CC : OK (eau) + OK (énergie) + OK (communication à faire) + OK (travaux piscine)

3- Initier des rencontres avec les personnes ressources du territoire et diffuser les bonnes pratiques

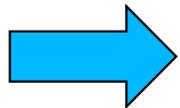


« Communiquer sur les bonnes pratiques mises en œuvre par les pro »

CC : OK (à travailler)

ETRE UN TERRITOIRE RECONNU DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

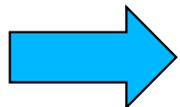
4- Réfléchir au développement de l'économie circulaire avec les professionnels (entreprises et agriculteurs) : matières premières, déchets...



« Recenser les bonnes pratiques de l'économie circulaire et communiquer pour inciter la mise en place de réseau »

CC : OK (à travailler)

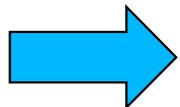
5- Diffuser une communication positive sur la sobriété environnementale : énergies, déchets, eau... (brochure, digitale...)



« Reprendre les éléments de communication exposés précédemment en appui d'une journée de sensibilisation spécifique »

CC: OK (à travailler)

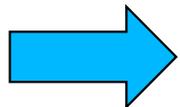
6- Organiser une journée participative « campagne propre » sur le territoire



« Se fait déjà par les communes, rôle de la ccpm relayer les infos »

CC : OK

7- Proposer des achats groupés (mousseurs de robinets, récupérateur d'eau de pluie...)



« Oui à mettre en place »

CC : OK (à travailler)

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

ENFANCE – JEUNESSE – ECOLES

3 ORIENTATIONS :

- CONFORTER L'EQUILIBRE DES MODES DE GARDE EN « PETITE ENFANCE » PRESENTS SUR LE TERRITOIRE
- DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES « JEUNESSE »
- SOUTENIR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LOCAUX

CONFORTER L'EQUILIBRE DES MODES DE GARDE EN « PETITE ENFANCE » PRESENTS SUR LE TERRITOIRE

1- Maintenir l'offre de services pour les accueils collectifs publics et renforcer leur attrait (aménagements extérieurs)



2- Accompagner (avec les Communes) les accueils collectifs privés (existants ou en création)



3- Renforcer l'attractivité de la garde individuelle (assistantes maternelles) et développer l'offre de services notamment dans les secteurs sans garde collective



4- Conforter le travail partenarial interservices (guichet unique, animations...)

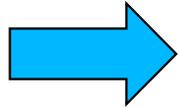


CONFORTER L'EQUILIBRE DES MODES DE GARDE EN « PETITE ENFANCE » PRESENTS SUR LE TERRITOIRE

3- Renforcer l'attractivité de la garde individuelle (assistantes maternelles) et développer l'offre de services notamment dans les secteurs sans garde collective



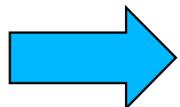
« Faire des réunions dans les communes en concertation avec les mairies + Besoin de recadrage du travail de l'animatrice + Comparer les tarifs entre les crèches privées et les crèches publiques»



CC : OK (réunions) + OK (travail Magali : proposition d'un questionnaire aux assmats et aux parents pour analyser la qualité du service et les besoins à venir + meilleur encadrement Magali) + OK (comparatif prix crèches)

4- Conforter le travail partenarial interservices (guichet unique, animations...)

« A PRIORI travail fait ? »



CC : OK (fait pour guichet unique + à développer pour les animations)

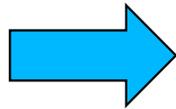


DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES « JEUNESSE »

- 1- Poursuivre la mise en œuvre communautaire de la compétence (réseau des directeurs, projets partenariaux, périscolaire, logiciel métier commun, règlement intérieur, projet pédagogique, communication...) 
- 2- Développer l'offre de services en direction des ados 
- 3- Encourager les jeunes du territoire à passer la formation au BAFA 
- 4- Faire des jeunes des acteurs du territoire (conseil communautaire des jeunes...) 
- 5- Mettre en place un comité territorial de la jeunesse (commission CCPM + représentants des parents + associations jeunesse) 
- 6- Amplifier le soutien financier aux activités périscolaires des OGEC 
- 7- Mettre en place des dispositifs d'aide en direction des jeunes : pass'culture ; aide au permis de conduire... 
- 8- Améliorer les moyens de transport des services jeunesse (minibus) 
- 9- Réflexions à engager sur les éventuels travaux d'amélioration ou d'extension de certains centres de loisirs et la réalisation d'une salle pour les ados (14-16 ans) 

DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES « JEUNESSE »

3- Encourager les jeunes du territoire à passer la formation au BAFA

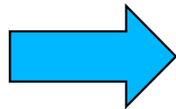


« Faire une communication au collège de Dunières pour les élèves en fin de 3ème »

CC : OK



4- Faire des jeunes des acteurs du territoire (conseil communautaire des jeunes...)

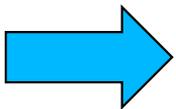


« Doit impérativement être fait en 2024 »

CC : OK (prévu)



5- Mettre en place un comité territorial de la jeunesse (commission CCPM + représentants des parents + associations jeunesse)



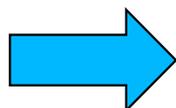
« Réunion une fois par an, mais sans forcément créer un comité territorial + Besoin d'accompagnement du VP par Samuel »

CC : OK (format de la réunion + simple information aux familles sans participation directe)



DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES « JEUNESSE »

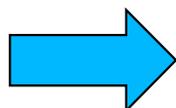
7- Mettre en place des dispositifs d'aide en direction des jeunes : pass'culture ; aide au permis de conduire...



« Déjà quelques actions réalisés (tarif spéciaux pour la saison culturelle) + pas d'aide pour le permis »

CC : OK (tarif saison culturelle jusqu'à 17 ans -> à modifier jusqu'à 18 ans) + OK (pas d'aide permis)

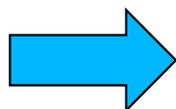
8- Améliorer les moyens de transport des services jeunesse (minibus)



« Traité dans une diapo précédente »

CC : OK

9- Réflexions à engager sur les éventuels travaux d'amélioration ou d'extension de certains centres de loisirs et la réalisation d'une salle pour les ados (14-16 ans)



« En cours, à suivre les discussions pour le centre ados à Dunières »

CC : OK

SOUTENIR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LOCAUX

1- Maintenir le fonds de concours « écoles » à destination des Communes (écoles publiques et écoles privées)



2- Participer à l'attractivité du collège privé (Dunières)



3- Renforcer la communication avec les instances départementales d'enseignement publiques et privées



4- Assurer une veille sur les effectifs scolaires



5- Maintenir un bon niveau d'équipement en matériels informatiques dans les écoles (dotations – maintenance)



6- Analyser et optimiser la desserte du ramassage scolaire

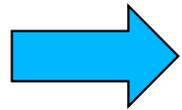


7- Maintenir les subventions aux voyages scolaires



SOUTENIR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LOCAUX

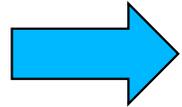
1- Maintenir le fonds de concours « écoles » à destination des Communes (écoles publiques et écoles privées)



« On maintient le principe mais à voir si on fait évoluer (pas d'augmentation automatique si le forfait départemental augmente) »

CC : OK (via dotation de solidarité)

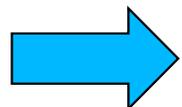
2- Participer à l'attractivité du collège privé (Dunières)



« Etre attentif à véhiculer une image positive du collège de Dunières »

CC : OK

3- Renforcer la communication avec les instances départementales d'enseignement publiques et privées



« Maintenir les bonnes relations avec l'inspecteur de par la position de Bernard en tant que pdt AMF »

CC : OK



Nouvelle action : remettre le spectacle de fin d'année pour les écoles du territoire

CC : OK (à voir le format avec les écoles)

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

CULTURE – SPORT - ASSOCIATIONS

5 ORIENTATIONS :

- AMORCER ET DEVELOPPER LA CULTURE DE LA CULTURE
 - CONFORTER LE SOUTIEN A L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE
- RENFORCER LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES
 - SOUTENIR LES ACTIONS SPORTIVES COMMUNAUTAIRES
- CREER UN ESPRIT ASSOCIATIF INTERCOMMUNAL

AMORCER ET DEVELOPPER LA CULTURE DE LA CULTURE

AR Prefecture
1043-244300307-20240212-DC2024021213B-DE
Reçu le 01/03/2024

- 1- Augmenter le budget de la saison culturelle 
- 2- Travailler sur la thématique du patrimoine local (conserver la mémoire des anciens) : patrimoine industriel (hydraulique...), terroir, gastronomie... 
- 3- Simplifier et optimiser la communication de la saison culturelle 
- 4- Créer un festival ou un évènementiel culturel sur le territoire 
- 5- Proposer un mix de programmation culturelle entre spectacles locaux et sorties extérieures 
- 6- Ouvrir la commission et les actions culturelles aux personnes ressources du territoire (associations, personnes qualifiées...) 
- 7- Travailler de manière transversale la culture (écoles, associations, centres de loisirs, partenaires institutionnels avec leurs dispositifs dédiés, collectivités voisines...) 
- 8- Accueillir une résidence d'artistes 
- 9- Impliquer la jeunesse dans la culture (théâtre de jeunes, incubateur d'envie...) et identifier les talents locaux 
- 10- Avoir une offre culturelle qui tourne sur les Communes du territoire 
- 11- Effectuer un diagnostic et une étude de faisabilité à vocation culturelle sur le territoire (projets de salle de spectacles) 

AMORCER ET DEVELOPPER LA CULTURE DE LA CULTURE

AP Prefecture
043-244300307-20240212-DC2024021213B-DE
Reçu le 01/03/2024

1- Augmenter le budget de la saison culturelle

« Pour 2024 un maxi de 12 représentations + Poursuivre l'accompagnement en comm des autres manifestations en dehors de celles de la saison culturelle + Redéfinir les répartitions horaires de la fiche de poste de Samuel + Voir mettre en avant les artistes de la comcom à l'occasion d'une soirée »

CC : OK (plafond nombre spectacles) + OK (soutien spectacles hors cc) + OK (revoir horaires coordinateur) + OK (fait en janvier)



2- Travailler sur la thématique du patrimoine local (conserver la mémoire des anciens) : patrimoine industriel (hydraulique...), terroir, gastronomie...

« Identifier les partenaires travaillant sur cette thématique de la préservation de la mémoire collective + Site de Clavas prochain rdv fixé en novembre pour définir un projet non géré par la collectivité »

CC : OK (patrimoine) + OK (Clavas)



3- Simplifier et optimiser la communication de la saison culturelle

« Repréciser les sujets et le cadencement des communications via llywap »

CC : OK (à voir avec Estelle)



4- Créer un festival ou un événementiel culturel sur le territoire

« On laisse tomber »

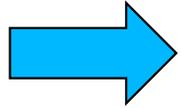
CC : OK



AMORCER ET DEVELOPPER LA CULTURE DE LA CULTURE

AP Prefecture
043-244300307-20240212-DC2024021213B-DE
Reçu le 01/03/2024

5- Proposer un mix de programmation culturelle entre spectacles locaux et sorties extérieures

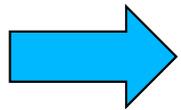


« Sauf exception, on reste sur le territoire »

CC : OK



6- Ouvrir la commission et les actions culturelles aux personnes ressources du territoire (associations, personnes qualifiées...)

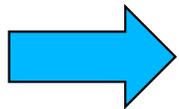


« Une réunion une fois par an, où on élargit la commission culture à d'autres acteurs »

CC : OK



7- Travailler de manière transversale la culture (écoles, associations, centres de loisirs, partenaires institutionnels avec leurs dispositifs dédiés, collectivités voisines...)

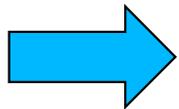


« EAC à poursuivre, les actions EAC doivent être comptées dans les 12 représentations (voir diapo avant) »

CC : OK



8- Accueillir une résidence d'artistes



« A faire ponctuellement et à faire tourner dans les communes en fonction des capacités d'accueil »

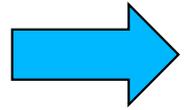
CC : OK



AMORCER ET DEVELOPPER LA CULTURE DE LA CULTURE

AP Prefecture
043-244300307-20240212-DC2024021213B-DE
Reçu le 01/03/2024

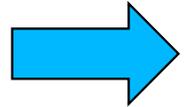
9- Impliquer la jeunesse dans la culture (théâtre de jeunes, incubateur d'envie...) et identifier les talents locaux



« Identifier les talents locaux (voir diapo avant) et apporter du soutien logistique + EAC réponse possible pour impliquer les jeunes »

CC : OK

11- Effectuer un diagnostic et une étude de faisabilité à vocation culturelle sur le territoire (projets de salle de spectacles)



« Diagnostic de toutes les salles faites et identification des travaux à faire et financés par les communes »

CC : OK

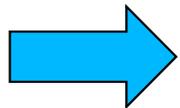
CONFORTER LE SOUTIEN A L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

- 1- Maintenir la subvention de fonctionnement de l'école de musique
- 2- Engager un travail partenarial avec les formations musicales du territoire (Dunières et Riotord) et développer la pratique collective
- 3- Continuer les interventions musicales dans les écoles (dumiste)



CONFORTER LE SOUTIEN A L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

1- Maintenir la subvention de fonctionnement de l'école de musique

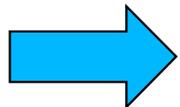


« Important de maintenir l'école de musique, mais besoin d'avoir une présentation détaillée de la situation financière dont le bilan »

CC : OK



2- Engager un travail partenarial avec les formations musicales du territoire (Dunières et Riotord) et développer la pratique collective



« Inciter les assoc de musique locales à travailler en partenariat avec l'école de musique interco + participation financière de la comcom à étudier »

CC : OK (partenariat) + à travailler (participation financière CC pour l'accompagnement des fanfares en professeur via l'EIM)



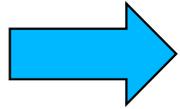
RENFORCER LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

- 1- Amplifier la politique d'« animations » du réseau des bibliothèques
- 2- Encourager le renouvellement des équipes de bénévoles des associations locales
- 3- Amélioration des espaces de la bibliothèque à St-Romain (travaux d'extension)



RENFORCER LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

1- Amplifier la politique d'« animations » du réseau des bibliothèques

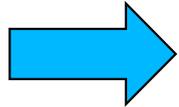


« Oui à définir les modalités de mise en œuvre »

CC : déjà fait



2- Encourager le renouvellement des équipes de bénévoles des associations locales

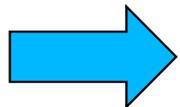


« En cours + Voir possibilité de mettre aussi une partie ludothèque pour dynamiser la fréquentation + Créer une newsletter sur les actualités des bibliothèques »

CC : OK (renouvellement bénévoles) + à travailler ludothèque (impact budgétaire + préciser format) + OK (réflexion en cours sur la communication avec les usagers)



3- Amélioration des espaces de la bibliothèque à St-Romain (travaux d'extension)



« On laisse la bibliothèque de St Romain à sa place »

CC : OK



SOUTENIR LES ACTIONS COMMUNALES SPORTIVES

1- Développer l'offre de services à la piscine (aquabikes, travaux plage extérieure, jeux d'eau pour les petits...)



2- Maintenir pour les écoles du territoire la prise en charge des transports à la piscine



3- Rencontrer régulièrement les associations sportives (embauche d'éducateurs dans les clubs + déplacements, mutualisations + soutien logistique, administratif ou financier...)



4- Mettre à disposition des associations sportives un minibus



5- Réfléchir à la mutualisation ou la rationalisation de la pratique sportive sur le territoire (un sport, un niveau par Commune)

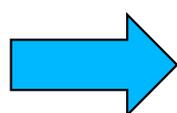


6- Etudier l'intérêt d'aménager une piste d'athlétisme (Dunières)



SOUTENIR LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES SPORTIVES

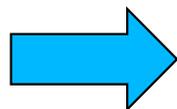
1- Développer l'offre de services à la piscine (aquabikes, travaux plage extérieure, jeux d'eau pour les petits...)



« Aquabikes et jeux faits + pour plage extérieure compliqué faute de personnel technique pour suivre ce dossier mais reste un objectif à terme »

CC : OK (aquabike) + OK (projet plage)

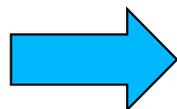
2- Maintenir pour les écoles du territoire la prise en charge des transports à la piscine



« OK pour 2 créneaux par école avec turn over si libérés par collègue »

CC : à travailler (rôle du conseiller pédagogique)

3- Rencontrer régulièrement les associations sportives (embauche d'éducateurs dans les clubs + déplacements, mutualisations + soutien logistique, administratif ou financier...)

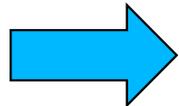


« A faire une réunion tous les 2 ans, plus pour les informer des dispositifs existants, pour cela on attend la livraison des minibus »

CC : OK

SOUTENIR LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES SPORTIVES

4- Mettre à disposition des associations sportives un minibus

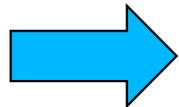


« Demander le règlement d'utilisation à la Région »

CC : OK



5- Réfléchir à la mutualisation ou la rationalisation de la pratique sportive sur le territoire (un sport, un niveau par Commune)



« Laisser faire les choses naturellement »

CC : OK



CREER UN ESPRIT ASSOCIATIF INTERCOMMUNAL

1- Conforter l'organisation du forum intercommunal des associations

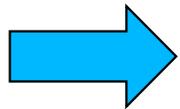


2- Organiser des réunions régulières avec les associations locales (mutualisations + soutien logistique, administratif : outil de gestion partagé...)



CREER UN ESPRIT ASSOCIATIF INTERCOMMUNAL

2- Organiser des réunions régulières avec les associations locales (mutualisations + soutien logistique, administratif : outil de gestion partagé...)



« Voir le point 3, même sujet »

CC : à préciser (il s'agit ici des autres types d'associations)



Projet aux micro-folies de Dunières :

- Pas de participation financière de la comcom → faire payer les entrées, sauf les écoles et les assoc de Dunières
- Possibilité de prendre en charge le transport des écoles par la comcom

CC : OK

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

SOCIAL - SANTE

4 ORIENTATIONS

- ENCOURAGER LE MAINTIEN A DOMICILE
DES SENIORS
- DEVELOPPER DES ACTIONS SOLIDAIRES
SUR LE TERRITOIRE
- DEVELOPPER LA PRESENCE MEDICALE
SUR LE TERRITOIRE
- RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES
PROFESSIONNELS DE SANTE

ENCOURAGER LE MAINTIEN A DOMICILE DES SENIORS

1- Optimiser la qualité du portage de repas à domicile



2- Initier et favoriser les échanges réguliers entre les structures oeuvrant dans le médico-social (associations, ADMR, SSIAD...)

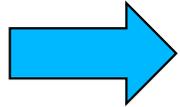


3- Adapter le logement aux personnes à mobilité réduite (aide financière)



ENCOURAGER LE MAINTIEN A DOMICILE DES SENIORS

1- Optimiser la qualité du portage de repas à domicile

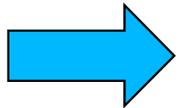


« Bilan à faire »

CC : OK (fait en janvier)



2- Initier et favoriser les échanges réguliers entre les structures oeuvrant dans le médico-social (associations, ADMR, SSIAD...)



« A faire au moins une réunion avec ces prestataires en lien avec le plan d'action ABS »

CC : OK



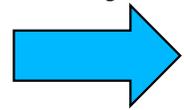
DEVELOPPER DES ACTIONS SOLIDAIRES SUR LE TERRITOIRE

- 1- Développer le partenariat avec la Mission Locale concernant l'insertion des jeunes (permanence locale, offre adaptée au territoire...)
- 2- Amplifier la communication sur le service de la banque alimentaire
- 3- Initier et favoriser les échanges réguliers entre les structures oeuvrant dans le social (associations, Département, CCAS...)



DEVELOPPER DES ACTIONS SOLIDAIRES SUR LE TERRITOIRE

1- Développer le partenariat avec la Mission Locale concernant l'insertion des jeunes (permanence locale, offre adaptée au territoire...)

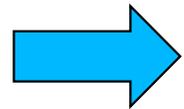


« Mettre à disposition des salles pour des réunions sur le territoire »

CC : OK (partenariat à formaliser -> réunion à venir)



3- Initier et favoriser les échanges réguliers entre les structures oeuvrant dans le social (associations, Département, CCAS...)



« A suivre »

CC : OK



DEVELOPPER LA PRESENCE MEDICALE SUR LE TERRITOIRE

1- Réaliser un état des lieux des carences médicales sur le territoire



2- Attirer des dentistes (présence permanente)



3- Attirer des médecins spécialistes (consultation décentralisée, télémédecine...)

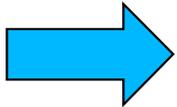


4- Accompagner la création d'offres de remise en forme et de maintien en forme post-soins (SIEL BLEU...)



DEVELOPPER LA PRESENCE MEDICALE SUR LE TERRITOIRE

1- Réaliser un état des lieux des carences médicales sur le territoire

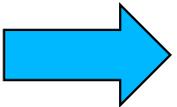


« Contrat local de santé : des interrogations sur la volonté de nos professionnels de santé de rentrer dans une démarche collective + D'abord suivre la mise en place du CPTS »

CC : OK



2- Attirer des dentistes (présence permanente)



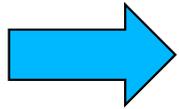
« Faire une communication auprès des facs dentaires, ordre des dentistes → Disposer des atouts adaptés (vidéo de promotion du territoire) »

CC : OK



DEVELOPPER LA PRESENCE MEDICALE SUR LE TERRITOIRE

3- Attirer des médecins spécialistes (consultation décentralisée, télémédecine...)

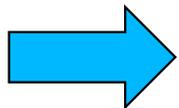


« A voir la slide sur la télémédecine »

CC : OK



4- Accompagner la création d'offres de remise en forme et de maintien en forme post-soins (SIEL BLEU...)



« Projet Atelier passerelle + Former Caroline (maitre nageuse) pour les activités à la piscine »

CC : OK(atelier passerelle) + OK(Caroline -> projet 2025)



RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE

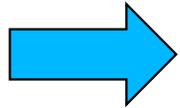
- 1- Organiser une réunion annuelle avec l'association des professionnels de santé du territoire
- 2- Accompagner le déploiement de la télémédecine sur le territoire
- 3- Développer l'offre de conférences sur le territoire (ARSEPT, HELP...)
- 4- Réfléchir à proposer une offre de logement dédiée aux personnels de santé remplaçants (studio)
- 5- Mettre en place des bons de transport pour les consultations dans les centres urbains voisins (hors ALD)



RENFORCER LES PARTENARIATS

AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE

1- Organiser une réunion annuelle avec l'association des professionnels de santé du territoire

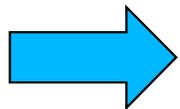


« Intégrer les maires à ces réunions »

CC : OK



2- Accompagner le déploiement de la télémédecine sur le territoire

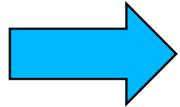


« A voir où en est sur le sujet et être vigilant à la concurrence des médecins »

CC : OK



3- Développer l'offre de conférences sur le territoire (ARSEPT, HELP...)



« ARSEPT fonctionne bien + HELP ?? »

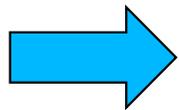
CC : OK (ARSEPT) + à préciser (HELP : Haute Loire Promotion de la Santé : Population cible = CM/6ème en rapport au surpoids de nos enfants / population Région, mais aussi les parents - Charte « ville santé » = 2 ou 3 action/an – gratuite => formation d'intervenants locaux, fourniture de matériels pédagogiques. En lien avec les écoles, centres aérés, ...



RENFORCER LES PARTENARIATS

AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE

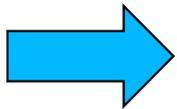
4- Réfléchir à proposer une offre de logement dédiée aux personnels de santé remplaçants (studio)



« Pas de remplaçant donc pas de sujet et de plus ne logent pas sur place
+ Action réalisée, 2 studios dans les MS »

CC : OK

5- Mettre en place des bons de transport pour les consultations dans les centres urbains voisins (hors ALD)



« Non »

CC : OK



Nouvelle Action : CTG actions : plans d'actions réalisés maintenant faire des choix politiques sur les actions à privilégier dont l'espace de vie sociale (quasiment obligatoire), peut être en collaboration avec d'autres territoires pour mutualiser les coûts d'animation du lieu et/ou de mutualiser un lieu. A voir ce qu'on peut faire avec Yssingeaux déjà bien équipé. Autre action réalisée ABS

CC : OK

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

COMMUNICATION – INFORMATIQUE - TIC

4 ORIENTATIONS

- CRÉER UNE IDENTITE TERRITORIALE
- METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE OFFENSIVE
- ETRE LE REFERENT LOCAL DU DEPLOIEMENT DES TIC
- MODERNISER ET SECURISER LA POLITIQUE INFORMATIQUE DU TERRITOIRE

CRÉER UNE IDENTITE TERRITORIALE

1- Travailler à la mise en place d'une identité sur la base des atouts du territoire (agence de marketing territorial)

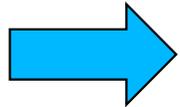


2- Associer les acteurs du territoire à la création de cette identité (jeunesse, personnes ressources, nouveaux arrivants, associations, témoignage des anciens...)



CRÉER UNE IDENTITE TERRITORIALE

1- Travailler à la mise en place d'une identité sur la base des atouts du territoire (agence de marketing territorial)



« Travail de mise en œuvre à faire »
CC : OK

METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE OFFENSIVE

1- Définir une ligne éditoriale par canal de communication (site internet, Illiwap, réseaux sociaux, presse, brochure...)



2- Cadencer et multiplier les messages de communication sur chaque canal



3- Identifier les entrées du territoire (signalétique territoriale)



4- Editer des brochures spécialisées (artisans du territoire, livret d'accueil nouveaux arrivants...)



ETRE LE REFERENT LOCAL DU DEPLOIEMENT DES TIC

1- Etre le relais d'information local du déploiement des TIC (téléphonie mobile et THD internet) auprès des Communes et des habitants (illiwap + page facebook + entreprises)

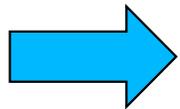


2- Etre actif aux réunions organisées par les acteurs institutionnels sur ces sujets pour défendre les intérêts du territoire (habitants et entreprises)



ETRE LE REFERENT LOCAL DU DEPLOIEMENT DES TIC

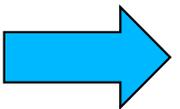
1- Etre le relais d'information local du déploiement des TIC (téléphonie mobile et THD internet) auprès des Communes et des habitants (illiwap + page facebook + entreprises)



« Quelles actions ont été faites ? »

CC : OK (téléphonie : pose de plusieurs pylônes : Riotord, St-Julien et Mas-de-Tence pour Montregard / THD : infos aux particuliers et entreprises + travail spécifique pour ZA)

2- Etre actif aux réunions organisées par les acteurs institutionnels sur ces sujets pour défendre les intérêts du territoire (habitants et entreprises)



« Suivre les nouvelles programmation d'implantation de pylones »

CC : OK

MODERNISER ET SECURISER LA POLITIQUE INFORMATIQUE DU TERRITOIRE

1- Mutualiser des actions avec les Communes (serveur informatique, maintenance, matériels, sauvegarde de données, formation sécurité informatique...)



2- Moderniser le fonctionnement informatique interne de la collectivité :

- * élus : mise à disposition de tablettes + accès à un partage de documents
- * administration : gestion électronique de document (mutualisation)



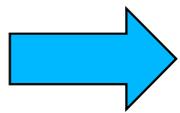
3- Mettre en œuvre les actions nécessaires au respect du RGPD :

- * mutualisation avec des CC voisines
- * externaliser la prestation (prestataire privé)



MODERNISER ET SECURISER LA POLITIQUE INFORMATIQUE DU TERRITOIRE

1- Mutualiser des actions avec les Communes (serveur informatique, maintenance, matériels, sauvegarde de données, formation sécurité informatique...)



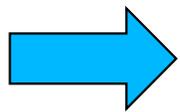
« Voir les actions proposées par le département + Action réalisée :
groupement de commandes pour les photocopieurs »

CC : OK (position départementale peu claire + fait)

2- Moderniser le fonctionnement informatique interne de la collectivité :

* élus : mise à disposition de tablettes + accès à un partage de documents

* administration : gestion électronique de document (mutualisation)



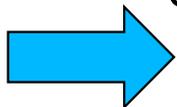
« Fait toutes les données sont sauvegardés sur le serveur y compris les sites extérieurs + Pierre Durieux propose de faire une démo de son outil (GED) auprès des secrétaires de mairie »

CC : OK (CCPM : GED : projet interne d'administration important)

3- Mettre en œuvre les actions nécessaires au respect du RGPD :

* mutualisation avec des CC voisines

* externaliser la prestation (prestataire privé)



« A voir si on peut mutualiser avec Haut Lignon et les Sucs »

CC : OK (en cours)

HAUT PAYS DU VELAY

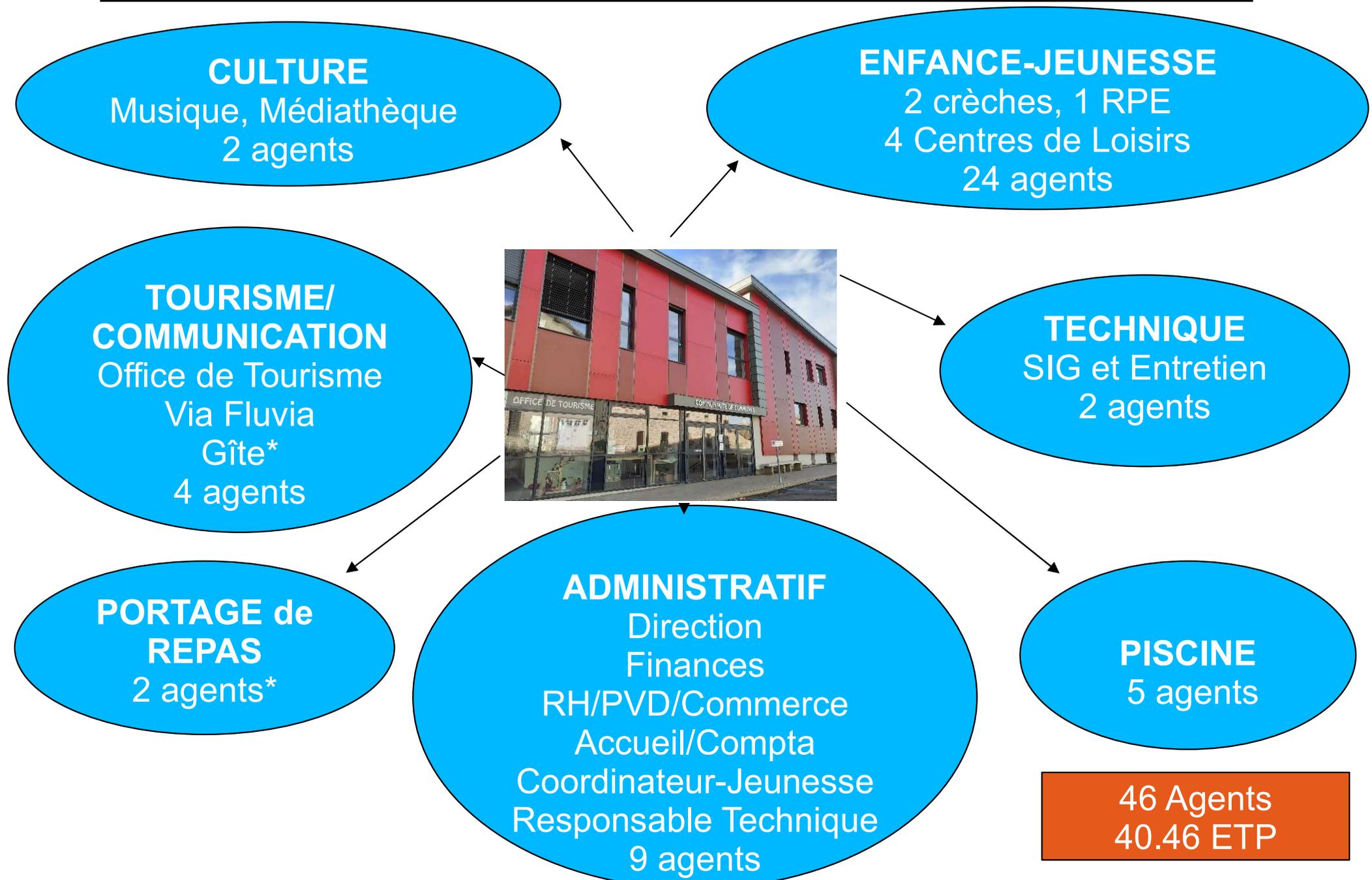
communauté

GOUVERNANCE

4 ORIENTATIONS :

- METTRE EN PLACE DES MOYENS HUMAINS
POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT
- ADAPTER L'ORGANIGRAMME DE LA
COLLECTIVITE
- METTRE EN PLACE UN COMITE DE SUIVI DES
RESSOURCES HUMAINES
- METTRE EN PLACE LES OUTILS TECHNIQUES
POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT

METTRE EN PLACE DES MOYENS HUMAINS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT (maj au 05/10/23)



METTRE EN PLACE DES MOYENS HUMAINS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT

1- Recruter un chef de projet pour le programme « Petites Villes de Demain » (logement, commerces, attractivités)



2- Dédier un agent pour la communication (montée en compétence)

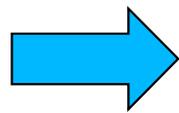


3- Disposer d'un agent technique à temps partiel (maintenance, réparations...) : mise à disposition payante



METTRE EN PLACE DES MOYENS HUMAINS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT

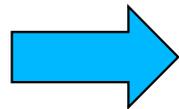
1- Recruter un chef de projet pour le programme « Petites Villes de Demain » (logement, commerces, attractivités)



« Peut être un nouveau poste mais avec un champ de fonctions plus élargi »

CC : OK (réorientation du poste à la retraite de Marie-Line)

3- Disposer d'un agent technique à temps partiel (maintenance, réparations...) : mise à disposition payante



« Besoin d'être plus rigoureux sur les remontées des heures des agents des communes + S'assurer que les demandes d'intervention sont adressés en copie à l'élu référent + A faire un bilan en fin d'année »

CC : OK



Nouvelle action : aider les Communes à trouver des subventions pour leurs projets (ingénierie CC)

CC : OK

ADAPTER L'ORGANIGRAMME DE LA COLLECTIVITE

1- Redéfinir la chaîne hiérarchique et les missions de chacun au sein de chaque service au vu de la croissance de la collectivité



2- Redéfinir l'implication au quotidien des élus avec délégation (présence accrue en fonction des besoins)



3- Communiquer en interne sur la nouvelle organisation



METTRE EN PLACE UN COMITE DE SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES

AR Prefecture

013-24-00307-2023-02-V-C202-0212-13B-DE
Reçu le 01/09/2024

1- Créer un comité de suivi des Ressources Humaines (rôle consultatif) pour travailler et approfondir divers sujets liés au personnel de la collectivité : nouvel organigramme de la collectivité, nouvelles lignes directrices de gestion, politique sociale RH de la collectivité, organisation des entretiens professionnels...



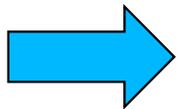
METTRE EN PLACE UN COMITE DE SUIVI DES RESSOURCES HUMAINES

AR Prefecture

013-24-00307-2023-02-V-C202-0212-13B-DE
Reçu le 01/09/2024



1- Créer un comité de suivi des Ressources Humaines (rôle consultatif) pour travailler et approfondir divers sujets liés au personnel de la collectivité : nouvel organigramme de la collectivité, nouvelles lignes directrices de gestion, politique sociale RH de la collectivité, organisation des entretiens professionnels...



« Disposer d'une étude de l'impact financier du passage à 50 agents + différentes options d'avantages sociaux à mettre en place ou pas »

CC : OK (passage 50 agents + avantages sociaux)

METTRE EN PLACE LES OUTILS TECHNIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT

1- Laisser la compétence PLUi (« documents d'urbanisme ») aux Communes (coordination Mairies – CCPM), tout en se laissant la possibilité de la prendre dans le courant du mandat si cela devient pertinent



2- Améliorer l'outil SIG (techniquement, développement de nouvelles couches et mises à jour)

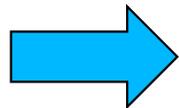


3- Réorganisation des bureaux du siège communautaire



METTRE EN PLACE LES OUTILS TECHNIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE MANDAT

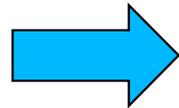
1- Laisser la compétence PLUi (« documents d'urbanisme ») aux Communes (coordination Mairies – CCPM), tout en se laissant la possibilité de la prendre dans le courant du mandat si cela devient pertinent



« On attend que toutes les communes révisent et/ou élaborent leur document d'urbanisme avant de prendre une décision sur l'éventuel PLUI »

CC : OK

3- Réorganisation des bureaux du siège communautaire



« A étudier transfert de la salle « repas » et la salle petite réunion à la salle renaissance (partie du fond) et transformation de ces deux salles en bureaux »

CC : OK (salle repas) + OK à étudier (salle réunion -> la salle du haut sert de stockage et de bar lors d'évènement divers : modularité utile)

HAUT PAYS DU VELAY

communauté

FINANCES

4 ORIENTATIONS

- METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE FISCALE ATTRACTIVE
- ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION : DEDUCTION SYSTEMATIQUE EN CAS DE TRANSFERT DE COMPETENCE
 - OUTILS FINANCIERS DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE (FONDS DE CONCOURS)
- SOLIDARITE FINANCIERE EN DIRECTION DES COMMUNES

POLITIQUE FISCALE

1- Fiscalité économique (CFE)



2- Fiscalité ménages :

- TFNB+TBF+THRS
- GEMAPI : en fonction de l'étude EPAGE



3- Taxe de séjour : adaptation en fonction de la réglementation



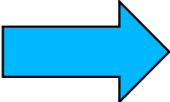
4- Ordures ménagères :

- taxe incitative : à amplifier (SEMEV) + à mettre en place (SVP)
- redevance spéciale : à mettre en place



POLITIQUE FISCALE

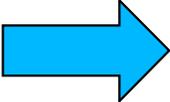
1- Fiscalité économique (CFE)

 « + 1% sur la CFE (+ ou – 30 000 €) »
CC : OK



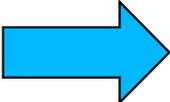
2- Fiscalité ménages :

- TFNB+TBF+THRS

 « + 1% sur la TFB (+ ou - 100 000 €)
+ 2% sur la THRS (+ ou – 35 000 €) »
CC : OK (à vérifier règle de lien entre les taux)



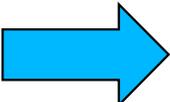
- GEMAPI : en fonction de l'étude EPAGE

 « Mise en place taxe GEMAPI 5 €/pax (+ ou - 40 000 €) »
CC : OK (à travailler -> 2025)

4- Ordures ménagères :

- taxe incitative : à amplifier (SEMEV) + à mettre en place (SVP)

- redevance spéciale : à mettre en place

 « Poursuite de l'ambition d'augmenter la TEOMi »
CC : OK (sur SEMEV uniquement)



Taxe d'aménagement : « mise en place 80/20 sur les ZA aménagées par la CC à partir de 2025 »

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION : DEDUCTION SYSTEMATIQUE EN CAS DE TRANSFERT DE COMPETENCE

1- Réunion de la CLECT pour redéfinir le montant des attributions de compensation en cas de transfert de compétences :

- « jeunesse »

- ...

2- Maintien de la règle de ne pas avoir d'attribution de compensation négative

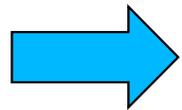


ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION : DEDUCTION SYSTEMATIQUE EN CAS DE TRANSFERT DE COMPETENCE

1- Réunion de la CLECT pour redéfinir le montant des attributions de compensation en cas de transfert de compétences :

- « jeunesse »

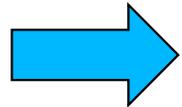
- ...



« Reprise de l'AC sur le SDIS avec pas de solde négatif »
CC : OK (via dotation de solidarité)



2- Maintien de la règle de ne pas avoir d'attribution de compensation négative



« Reprise de l'AC sur le SDIS avec pas de solde négatif »
CC : OK



OUTILS FINANCIERS DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE (FONDS DE CONCOURS)

1- Fonds de concours investissement :

- attractivité des centres-bourgs
- voirie



2- Fonds de concours fonctionnement :

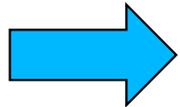
- écoles



OUTILS FINANCIERS DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE (FONDS DE CONCOURS)

1- Fonds de concours investissement :

- attractivité des centres-bourgs
- voirie



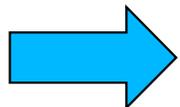
« Prolongation de ces fonds de concours pour 2 ans avec la même enveloppe annuelle »

CC : OK (fin 2026 pourrait être trop court pour établir un nouveau dispositif -> le nouveau mandat étudiera l'opportunité de prolonger d'un an ce dispositif)



2- Fonds de concours fonctionnement :

- écoles



« FC écoles bloqué même si augmentation du forfait départemental »

CC : OK (via dotation de solidarité)



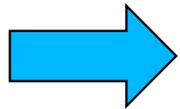
SOLIDARITE FINANCIERE EN DIRECTION DES COMMUNES

1- Maintenir la dotation de solidarité communautaire



SOLIDARITE FINANCIERE EN DIRECTION DES COMMUNES

1- Maintenir la dotation de solidarité communautaire



« Oui »
CC : OK



AUTRES DISPOSITIONS FINANCIERES



Recours systématique à l'emprunt
CC : OK